

Consignes de présentation pour les travaux écrits



1. Remarques générales

- Un travail de séminaire comporte environ 25 pages et présente les parties suivantes :
 - Page de titre
 - Corps du texte, avec notes en bas de page
 - Bibliographie (reprend toutes les sources mentionnées et utilisées pour un travail, classement par ordre alphabétique, se compose de différentes parties : ouvrages du corpus étudié, ouvrages critiques, ouvrages généraux et théoriques)
 - Éventuelles annexes
 - Table des matières (indique les chapitres et éventuels sous-chapitres, avec leurs pages correspondantes)

- En plus du titre du travail, la page de titre présente les éléments suivants :
 - Prénom et nom de l'étudiant(e)
 - Prénom et nom du professeur ou de l'enseignant(e)
 - Titre du séminaire en lien avec lequel le travail est écrit
 - Semestre durant lequel le séminaire a eu lieu
 - Nom de l'institut et de l'université

- Dans le corps du texte, les nombres s'écrivent en lettres, sauf les références aux pages, les pourcentages, les quantités exprimées dans une unité de mesure (5 cm, 6 kg). Les siècles seront écrits en chiffres romains (XVIII^e siècle) ainsi que les chiffres dans certains titres (*Actes du XXV^e colloque des romanistes européens*).

2. Police

- Utiliser la police « Times New Roman » à 12 points.
- Les titres d'ouvrages doivent apparaître en italique (dans le cas d'un travail rédigé sur table, ils devront être soulignés).
- Les mots en langue étrangère apparaissent aussi en italique.

3. Mise en page

- Laisser des marges en haut, en bas, à droite et à gauche.
- La pagination est inscrite en haut (d'où la marge plus importante).
- Interligne de 1,5.
- Les paragraphes seront justifiés (alignement à droite et à gauche), y compris pour les notes et les citations.
- Tous les paragraphes commencent par un alinéa (un retrait à droite pour la première ligne).

4. Titres / sous-titres

- Jamais de titre tout en bas de la page (utiliser la fonction « paragraphes solidaires »).
- Un titre commence toujours par une majuscule.

- Un titre ne se termine jamais par deux points (:).
- Toujours préférer l'italique au souligné, qui devra donc être évité.

5. Citations

CITATIONS COURTES (de quelques mots à une phrase brève, maximum 3 lignes) :

Intégrer dans le texte sans modification d'aucune sorte ; veiller à la continuité de la syntaxe qui doit toujours rester correcte. La citation se trouve alors entre guillemets. S'il s'agit de poésie, on sépare les vers par un trait oblique /. S'il s'agit d'un texte en prose, on donne la référence en indiquant les pages (et parfois les lignes). Dans le cas du théâtre, on indique l'acte, la scène, et les vers (pas les lignes.)

CITATIONS PLUS LONGUES :

- Créer un paragraphe en retrait à droite (même retrait que l'alinéa des paragraphes courants).
- Taille de police à 10 ou 11 points et interligne simple
- Aller à la ligne autant de fois que nécessaire (en particulier dans le cas des vers)
- Ne pas employer de guillemets
- Normalement le paragraphe de citation se termine par un point et est précédé soit d'une virgule, soit de deux points
- Lorsque l'on cite plusieurs fois la (les) même(s) œuvre(s) (corpus de l'étude), mettre la première fois une note de bas de page précisant l'édition utilisée et le fait que toutes les citations ultérieures renvoient à cette dernière, puis pour les citations suivantes indiquer simplement les numéros de pages entre parenthèses après la citation.

CONSEILS GENERAUX :

- Modification de citations
Si on modifie une citation, il faut l'indiquer à l'aide de crochets [].
Dans une citation tronquée, la partie omise doit être signalée avec [...]
- Orthographe ou expression de la citation fautive
Lorsque l'orthographe ou l'expression de la citation originale est fautive, on la retranscrit intégralement, puis on la fait suivre par [*sic*].
Ex. : « Les déchets organiques, toxics [*sic*], liquides ou solides, seront éliminés. »
- Source de la citation
Toujours mentionner la source de la citation en note ou, si un simple numéro de page ou de vers suffit, à la fin de la citation (sans aller à la ligne dans le cas d'une citation longue en retrait)
- Guillemets
Il existe plusieurs types de guillemets :
 - les guillemets français « »
 - les guillemets anglais “ ”
 - les guillemets allemands ‘ ’
 Dans les textes français, on utilise les guillemets français. Pour les citations imbriquées, on utilise d'abord les guillemets français, ensuite les guillemets anglais, et en dernier les guillemets allemands.
Ex. : « Il m'a dit : “Mon père me prévenait toujours: ‘Ne le fais pas’, puis il m'a expliqué pourquoi.” »

MENTIONNER LES REFERENCES :

➤ Première citation d'un ouvrage

A la première citation d'un ouvrage, indiquer la référence en entier en note.

Ex. : Jean-Fernand Bédia, « Écrire l'humanité par l'animalité : une stratégie narrative d'intertextualité dans le roman africain francophone », *Francofonia*, 17, 2008, p. 63-76.

➤ Citations suivantes

- Œuvre déjà citée : Nom, *op. cit.*, p. 12
Renvoie à un ouvrage déjà cité, mais pas dans la référence immédiatement au-dessus.
Ex. : Bédia, *op. cit.*, p. 65.
- Même ouvrage : *Ibid.*, p. 51.
Indique qu'il s'agit du même ouvrage que celui de la note précédente, on ne rajoute que la page si celle-ci diffère.
Ex. : *Ibid.*, p. 64.
- Même auteur, ouvrage différent : *Idem*, Titre/ « Titre », p. 22
Est employé lorsqu'on cite le même auteur dans deux références consécutives, mais pour un document différent.
Ex. :
Augustine H. Asaah, « Au nom de bonnes bêtes : réflexions sur l'inscription des animaux dans la littérature africaine francophone », p. 32.
Idem, « In the realm of the beyond : cross-border life, pan-africanism, and identity in Ahmadou Kourouma's novels », p. 642.

Respecter exactement la répartition des italiques et de la ponctuation. Dans les trois cas, la majuscule initiale ne s'impose qu'au début de la note.

Ex. :

Voir l'ouvrage de Jean-Fernand Bédia, *op. cit.*, p. 65

vs.

Op. cit., p. 54.

Attention ! Le défaut de ce type de rappels est qu'il oblige le lecteur à rechercher parfois assez loin les références de l'ouvrage dont il est question. Une autre alternative plus simple consiste donc, pour les citations suivantes d'un même ouvrage, à donner le nom de l'auteur, le titre abrégé (sans le lieu, la date et l'édition) et la page.

ORDRE DES TERMES A L'INTERIEUR D'UNE REFERENCE

➤ Monographie/ Ouvrage

- Prénom Nom, *Titre en italique*, Lieu d'édition, Editeur, Date d'édition, page (si référence à une citation).
- Joseph Ndinda, *Le Politicien, le Marabout-féticheur et le Griot dans les Romans d'Ahmadou Kourouma*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 23.

➤ Recueil

- Prénom(s) Nom(s) (dir.), *Titre en italique*, (Série, Tome), Lieu d'édition, Editeur, Date d'édition.
- Valentin Yves Mudimbé (dir.), *Nations, Identities, Cultures*, Durham and London, Duke University Press, 1997.

- Valentin Yves Mudimbé et B. Jewsiewicki (dir.), *History Making in Africa*, History and Theory, Studies in the Philosophy of History 32, Middletown (Connecticut), Wesleyan University, 1993.
- Essai ou chapitre dans un ouvrage collectif
 - Prénom Nom de l'auteur, « Titre du chapitre entre guillemets », *Nom de l'ouvrage collectif*, Numéro ou tome, Nom Prénom (dir.), Lieu d'édition, Éditeur, Date d'édition, pages.
 - George Joffe, « Islam in Africa », *Africa*, II, Moroney Sean (dir.), New York, Facts on File Publications, 1989, p. 1067-1086.
- Article (Essai, etc.) dans une revue
 - Prénom Nom de l'auteur, « Titre de l'article entre guillemets », *Nom de la revue en italique*, Numéro ou tome, Date d'édition, pages.
 - Amadou Koné, « Discourse in Kourouma's novels : writing two languages to translate two realities », *Research in African Literatures*, 38, 2007, p. 109-123.
- Essai (article poème, nouvelle) dans un recueil
 - Prénom Nom de l'auteur « Titre de l'essai entre guillemets », *Titre du recueil en italique*, Nom Prénom (dir.), Lieu d'édition, Éditeur, Date d'édition, pages.
 - Anders Linde-Laursen, « Small differences – large issues : the making and remaking of a national border », *Nations, Identities, Cultures*, Mudimbé Valentin Yves (dir.), Durham and London, Duke University Press, 1997, p. 143-164.
- Recension/ Critique dans une revue
 - Prénom Nom de l'auteur, Recension de (Prénom Nom) « Titre de l'ouvrage critiqué » (Lieu d'édition, Éditeur, Date d'édition), *Nom de la revue en italique*, Numéro, Date d'édition, pages.
 - Mamadou Abdoulaye Ly, Recension de Jean Ouédraogo « L'Imaginaire d'Ahmadou Kourouma : enjeux et contours d'une esthétique » (Paris, Karthala, 2010), *Nouvelles Études Francophones*, 26, 2011, p. 263-267.
- Article dans un dictionnaire/ lexique
 - Prénom Nom, Article « Titre de l'article entre guillemets », *Titre du dictionnaire en italique*, N° de tome en chiffres romains (s'il y en a plusieurs), Nom Prénom (dir.), Lieu d'édition, Éditeur, Date d'édition, page/colonne. (si le nom de l'auteur n'est pas connu : S. N.)
 - S. N., Article « Synchrétisme », *Le Petit Robert 2013 : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Rey-Debove Josette, Rey Alain (dir.), Paris, Dictionnaires le Robert, 2013, p. 2486.
- Référence à une page web
 - Prénom Nom, *Titre*, url, consulté le jj.mm.aa.
 - Andy Blunden, *Lev Vygotsky Archive*, <http://www.marxists.org/archive/vygotsky/index.htm> (consulté le 2 janvier 2006)

Important :

- Le titre d'un ouvrage commence toujours par une majuscule. Un substantif ou un adjectif précédé de l'article défini prend également une majuscule – dans tous les autres cas une minuscule.
Ex. : *Les Mystères* ; *Le Dernier Jour d'un condamné*, mais *Un amour de Swann*.
- Si le titre d'un article/essai contient le titre d'un ouvrage, on utilise des italiques
Ex. : Benjamin Ngong, « Le messianisme ou de la légitime imposture politique : une lecture de *En attendant le vote des bêtes sauvages* d'Ahmadou Kourouma », *Rocky Mountain Review*, 66, 2012, p. 185-200.
- Si le titre d'un ouvrage (en italique) contient le titre d'un autre ouvrage, celui-ci sera écrit en caractères romains.
Ex. : Madeleine Borgomano, *Des hommes ou des bêtes ? Lecture de En attendant le vote des bêtes sauvages d'Ahmadou Kourouma*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Pour les renvois à un poème, on prendra soin de préciser le(s) vers par leurs numéros.
Dans le cas d'une pièce de théâtre, on précisera l'acte (en chiffres romains) et la scène (en chiffres arabes).
Ex. : Molière, *Le Misanthrope*, I, 1, v. 32.
- Abréviations :
 - ✓ p. pour page
 - ✓ v. pour vers
 - ✓ l. pour ligne
 - ✓ vol. pour volume
 - ✓ éd. pour édition
 - ✓ rééd. pour réédition
 - ✓ s. d. pour sans date
 - ✓ t. pour tome
 - ✓ trad. pour traducteur/ traduit
 - ✓ *sqq.* (*sequentiaequae*) ou *ss.* Permet de renvoyer à une page déterminée et à celles qui la suivent.
Ex. : p. 28 *sqq.* // p. 28 *ss.*
 - ✓ cf. (*confer*) permet de comparer ou de se référer
 - ✓ *infra* signifie ci-dessous (on annonce quelque chose qui ne sera développé que par la suite)
 - ✓ *supra* signifie ci-dessus (on se réfère à quelque chose qui a déjà été développé)
 - ✓ *s. l.* (*sine loco*) pour « pas de lieu »

6. Notes de bas de page

Pour les notes :

- Elles commencent obligatoirement par une majuscule.
- Les notes ne font qu'un seul paragraphe (même long).
- Numérotation continue des notes ou au moins par grandes parties (ne pas renuméroter à chaque page).

Pour les appels de note :

- Obligatoirement avant la ponctuation. Si elles suivent une citation, immédiatement après les guillemets de fermeture (mais avant le point/ la virgule). L'appel de note est toujours en caractère romain, même s'il suit un mot en italique.
 - Exemples :
 - En ressentant, et surtout en vivant cette proximité, les Africains essayaient, en observant les animaux¹, de trouver des réponses à des questions qu'ils se posaient sur l'humanité.
 - Le *donsomana* « désigne une cérémonie traditionnelle propre à la région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest »².

Il peut y avoir des variantes dans la façon de citer les sources ou les ouvrages critiques. L'essentiel est de choisir un modèle et d'y rester attaché tout au long du travail.

¹ Kofi Opoku, « Animals in African Mythology », *A Communion of subjects. Animals in Religion, Science, and Ethics*, Waldau Paul et Patton Kimberley (dir.), New York, Columbia University Press, 2006, p. 351-358.

² Madeleine Borgomano, *Des hommes ou des bêtes? Lecture de En attendant le vote des bêtes sauvages d'Ahmadou Kourouma*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 21.